



COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 14 avril 2023

Commune de ROQUEFIXADE

Membres en exercice :

9

Présents : 7

Votants: 7

Pour: 7

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Représentés:

Excusés: Jean-Barthélémy MARIS

Absents: Marc VALLVE

Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: APPROBATION DEVIS POUR LA COUPE DES CYPRES DANS LE CIMETIERE Délibération n°: DE_2023_026

Monsieur le Maire explique la nécessité de faire coupé deux cyprès dans le cimetière afin de préserver les caveaux.

Il fait part du devis proposé par l'entreprise E.T.C pour un montant total de 2 370.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaire à la découpe des deux cyprès.

- **D'APPROUVER** le devis proposer par l'entreprise E.T.C d'un montant de 2 370.00 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER



RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/06/2023 009-210902490-20230414-DE 2023 026-DE